

Charte des organismes de formation écoresponsables



La santé humaine est influencée par de nombreux déterminants, parmi lesquels figurent les **déterminants environnementaux**. Qualité de l'air, qualité de l'eau, pollution, accès à l'eau et à la nourriture, milieu de vie sont autant d'éléments **indispensables aux humains pour vivre en bonne santé**.

Or, les travaux scientifiques rigoureux des dernières décennies - GIEC pour le climat, IPBES pour la biodiversité - nous alertent : **les activités humaines** actuelles dégradent ces éléments cruciaux pour notre santé, et plus largement **mettent en danger les conditions de la vie sur Terre**.

Au vu de la qualité méthodologique et de la quantité de travaux scientifiques réalisés, **il n'y a de place ni pour le doute, ni pour relativiser la gravité de la situation**.

Face à ces constats, il est indispensable que l'ensemble des acteurs de nos sociétés se mobilise. Les organismes de formation en font partie.

Bien que conscient-es de la nécessité de décisions politiques ambitieuses, nous reconnaissons qu'il est à notre portée de faire notre part pour diminuer notre impact environnemental. Nous souhaitons agir sur les différentes dimensions que sont l'impact carbone, les pollutions ou la consommation raisonnée de ressources.

Ainsi, nous avons décidé d'agir en signant la charte des organismes de formation écoresponsables établie par l'association Les Écokinés.

Celle-ci est le premier pas d'un ensemble de mesures que nous souhaitons mettre en place de manière authentique et énergique.

En tant qu'organisme de formation, nous nous engageons donc à :

- Réaliser le bilan carbone annuel de l'ensemble de nos actions de formation et le communiquer publiquement
- Communiquer annuellement sur les actions mises en place pour réduire notre empreinte écologique
- Faciliter et encourager l'utilisation, par les étudiants, les équipes et les intervenants, de moyens de transport bas carbone
- Privilégier une alimentation végétale au cours des événements festifs accompagnant conférences, débats, soirées thématiques
- Viser l'objectif de « zéro déchet » émis dans le fonctionnement quotidien de l'organisme de formation initiale et veiller à assurer un tri efficient
- Être le plus sobre possible sur le plan énergétique
- Sensibiliser notre équipe pédagogique et administrative, nos intervenants et les étudiants aux enjeux climatiques et à la santé environnementale
- Promouvoir des actions locales en lien avec l'écologie sociale
- Intégrer et valoriser l'écoresponsabilité en santé dans nos contenus d'enseignement

Fait à : SAINT-DENIS

Le : 7 avril 2025

L'association Les Écokinés :

L'organisme de formation :

C.E.E.R.R.F.
INSTITUT DE FORMATION
EN MASSO-KINESITHERAPIE
36, rue Pinel
93206 SAINT-DENIS CEDEX
Tél. : 01 48 09 04 57 - Fax : 01 48 09 22 79